



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

TARN



LE GUIDE DE L'APPRENTI

UNIVERSITÉ RÉGIONALE
DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
ANTENNE DU TARN
SITE DE CUNAC / SITE DE SOREZE

NOS ÉQUIPES

DIRECTION

DIRECTEUR

Michel BEAUBOUCHER

DIRECTRICE ADJOINTE

Valérie GALLERAND

COORDINATRICES PÉDAGOGIQUES

Mylène KULIFAJ-TESSON

Véronique LONGUEVILLE (site de Sorèze)

Sylvie MULLER

COORDINATEUR SÉCURITÉ

Cyril MONSONIS

CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

En cours de recrutement

CHEF DES TRAVAUX

Jérôme SPILEERS

ADMINISTRATION

GESTIONNAIRE DES EMPLOIS DU TEMPS

Pascale TROUCHE

SECRÉTAIRES

Béatrice DELON

Florie GOUIN

Christelle MARROCCO

Camille POISSON (intendance)

SERVICE ORIENTATION

Julie BRU-VERLOO

Sophie FABRE

Ludovic GALLEGO

Laurent SOUQUES

VIE SCOLAIRE

ASSISTANTS ÉDUCATIFS

Jocelyne CASSAGNES

Angélique GERARD

Eric GILLI

Thierry MAURIES

Fabienne TAILLEFER

Aziza TAOUMI

RÉFÉRENTE POINT ÉCOUTE - INFIRMIÈRE

Cindy BOUNES

RÉFÉRENTE HANDICAP

Cécile LEO

ASSISTANTE ÉDUCATIVE SPÉCIALISÉE

Emilie ROSSI

ANIMATRICE CENTRE DE RESSOURCES MULTIMEDIA

Laure BONNAFOUS

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

FRANÇAIS & HISTOIRE/GÉOGRAPHIE

Ghislaine BOCCA - Emeline BRU - Patrice CABOT - Christel CHANE
Carole GAILLARD - Céline LAFAGE - Cindy PAYSANT - Nicole MAS

MATHÉMATIQUES & SCIENCES

Aude LANDOLFI - Sandrine HENNEQUIN

PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT (PSE) & ENSEIGNEMENT ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE (EEJ)

Patrice CABOT - Mylène KULIFAJ-TESSON - Sandrine MUNOZ
Nora UGHETTI - Frank UGHETTI - Véronique VIGUIER

ANGLAIS

Sylvie MULLER - Nadège THALJANTZEN

PRAP Nora UGHETTI - Yan CABANIE

EPS Patrick MARTINEZ - Fabrice MORERE

ARTS APPLIQUÉS Christine NEBLE - Charlotte LAMBERT

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

PÔLE SERVICES

CARROSSERIE

Cyril MONSONIS

Eric ROUCH

PEINTURE AUTOMOBILE

Eric ROUCH

VENTE

Catherine LE GALL

Frank UGHETTI

FLEURISTERIE (site de Sorèze)

En cours de recrutement

COIFFURE

Anthony LATTES

Chantal MARIÉS

PÔLE MÉTIERS D'ARTS

(site de Sorèze)

Véronique LONGUEVILLE

PÔLE ALIMENTAIRE

RESTAURANT

Sébastien FOURCADIER

CUISINE

Pauline FEBVAY

Jérôme CROS

BOUCHERIE

Pascal GALY

CHARCUTERIE

Sébastien VIALA

BOULANGERIE

Alexandre LOPEZ

Sébastien COUDERC

PÂTISSERIE &

CHOCOLATERIE

Ludovic FREZOULS

Sébastien COUDERC

PÔLE BÂTIMENT

MAÇONNERIE

Frédéric LÉCOURTOIS

Yan CABANIE

PLÂTRERIE &

CARRELAGE

Thierry SIRGUE

PEINTURE

Jérémy FLAMENT

Gaël REY

ELECTRICITÉ

Luc AZEMA

Boris FABRE

MENUISERIE

Florent ACHILLI

MÉTALLERIE

Armand BONNAFONT

PLOMBERIE &

CHAUFFAGE

Sébastien GALTIER

DESSIN INDUSTRIEL

Mourad LECHANI

MATERIEL ET TENUE PROFESSIONNELLE



L'accès au cours est conditionné par l'acquisition du matériel et de la tenue professionnelle.

POUR L'ENSEMBLE DES COURS

- Ordinateur portable
- Calculatrice collègue
- Règle
- Rapporteur
- Compas
- Équerre
- Trousse complète (stylos de couleur, crayon à papier, gomme...)
- Crayons de couleur, feutres de couleur

POUR LES COURS DE VENTE

uniquement les CAP Vente

- Pantalon et veste type costume (pour les garçons)
- Pantalon/Jupe et veste type tailleur (pour les filles)
- Chemise/chemisier de couleur unie
- Chaussures noires



Lors des cours de travaux pratiques, les apprentis doivent posséder une tenue de travail obligatoire.

L'équipement est financé par les OPCO (Opérateurs de Compétences).
Le bon de commande est envoyé directement à l'apprenti.e par le service logistique de l'URMA - Antenne du Tarn qui gère également la facturation.

A noter :

Des ouvrages professionnels pourront être demandés par les professeurs à la rentrée. Ils vous communiqueront les références complètes de ces livres pour que vous puissiez les commander en librairie.

LES HORAIRES DE L'URMA - ANTENNE DU TARN

	MATIN	APRÈS-MIDI
DU LUNDI AU VENDREDI	8H - 12H	13H - 17H



L'emploi du temps donné en début de formation comprend 35H par semaine positionnées sur cette amplitude horaire.
Pour les apprentis concernés, il comprend également une partie de formation à distance.

TRANSPORTS EN COMMUN

Chaque trajet en bus coûte 1,10 € (tarif en vigueur à ce jour)

SITE DE CUNAC

EN BUS

Ligne F1 de la communauté
d'agglomération de l'Albigeois
Albi Centre-ville > Cambon/Clinique Toulouse-Lautrec
Lundi au vendredi

Ligne 708 TarnBus

Albi > Alban > Lacaune (suivre Albi > Lanel)

EN TRAIN

Gare SNCF Albi-Ville
Place Stalingrad à Albi
Tél : 36.35

www.voyage-sncf.com

SITE DE SOREZE

EN BUS

TOULOUSE / SORÈZE

Réseau Arc en Ciel : Toulouse - Revel Ligne 56 et 57

Tarn Bus : Toulouse - Castres Ligne 760

CASTRES / SORÈZE

Tarn Bus : Castres - Sorèze Ligne 761

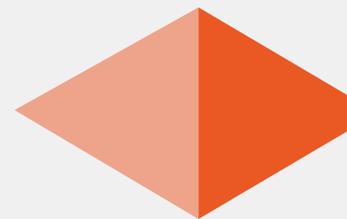
Tarn Bus : Castres - Revel Ligne 767

ALBI / SORÈZE

Tarn Bus : Albi - Castres Ligne 703



LA COORDINATION PÉDAGOGIQUE



Pour obtenir des informations sur le déroulement et le contenu de la formation ou faire un point sur le développement des compétences de l'apprenti.e.

► LE TEST DE POSITIONNEMENT

Le passage du test de positionnement élaboré par des ingénieurs pédagogiques sur les savoirs de base (100 questions) est obligatoire pour tous les apprenants. Le résultat à ce test permet d'individualiser le parcours de formation du candidat.

Si inférieur à 30 : tests plus approfondis via GERIP (tests sur les différents troubles DYS...). Le Test GERIP pourra par exemple justifier d'une demande de contrat d'apprentissage en trois ans, avec la mise en place d'une année passerelle de remédiation.

Entre 30 et 75 : pour les niveaux CAP, présentiel obligatoire.

Plus de 75 : pour les niveaux CAP, possibilité des suivre les enseignements généraux à distance.

► ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DES PARCOURS DE FORMATION

CAP : les apprenants dispensés des domaines généraux pour une semaine de 35 heures resteront en entreprise avec une convention de formation entre l'entreprise, l'apprenant et le CFA pour une durée de 19 heures. Ils suivront également la PSE et la GESTION en distanciel via la plateforme Ypareo Net à hauteur de 4 heures. Les apprenants testés avec un score supérieur à 75/100 au test se verront proposer la possibilité de suivre les enseignements généraux plus la PSE et la GESTION en distanciel via la plateforme Ypareo Net pour une durée de 23 heures.

MC - CAP EN 1 AN : 3 jours sur site, avec 1,5 jour en distanciel par semaine pour les enseignements théoriques.

BP ET BTM : une semaine d'alternance en présentiel, une semaine en distanciel (hors enseignement pratique).

BTS : une semaine d'alternance en présentiel, une semaine en distanciel (hors enseignement pratique).

► LE RÉFÉRENT HANDICAP

Un référent handicap, interlocuteur privilégié, apporte aux apprenants des réponses personnalisées et adaptées à leurs besoins et à leur situation :

1. Un accueil par un entretien individuel et une évaluation, des besoins d'adaptation pour la compensation du handicap,
2. Un parcours adapté et une co-construction,
3. La mise en place des aménagements et des adaptations

CONTACT : Cécile LÉO - Référente handicap
cecile.leo@cm-tarn.fr / 07 85 70 64 02

► LE RÉFÉRENT POINT ÉCOUTE - INFIRMIÈRE

Le point écoute est à la disposition des apprentis afin d'assurer une écoute confidentielle (difficultés en entreprise, financières, personnelles, familiales). Un espace également dédié à toutes les questions liées à la santé en général (accès et droits aux soins, hygiène de vie, sexualité, contraception, ...).

CONTACT : Cindy BOUNES - Responsable Point écoute - Infirmerie
cindy.bounes@cm-tarn.fr / 06 07 75 72 17

► LE CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

Garant de la discipline, il contrôle également l'assiduité des alternants. Attention : un quota d'heures en centre de formation est obligatoire pour se présenter aux examens :

- CAP : 400 h / an ou 800 h / 2 ans
- Mention Complémentaire : 400 h / an
- BP : 800 h / 2 ans et si redoublement 400 h / an
- BTS : 700 h / an ou 1400 h / an

CONTACT : Conseiller Principal d'Éducation
05 63 48 43 60

► LE MÉDIATEUR DE L'APPRENTISSAGE

Intervient en amont afin de prévenir la rupture du contrat d'apprentissage en encourageant le dialogue entre l'apprenti et son maître d'apprentissage.

CONTACT : Florian BARTHE - Médiateur de l'apprentissage
florian.barthe@cm-tarn.fr / 05 63 48 43 53

RESTAURATION ET INTERNAT

SITE DE CUNAC

L'URMA - Antenne du Tarn met à disposition 70 places d'internat, réparties en chambres de 4 et 2 lits, un self, un foyer et une salle de télévision.

TARIFS RESTAURATION (DEMI-PENSIONNAIRE)

REPAS DU MIDI

6,00 €

RESTE À CHARGE POUR L'APPRENTI : 3,00 € / JOUR soit 12,00 € / SEMAINE*

* déduction faite des aides versées par les OPCO (voir plus bas)

TARIF HÉBERGEMENT (INTERNE)

REPAS DU SOIR

5,70 €

NUITÉE

11,55 €

PETIT DÉJEUNER

2,50 €

RESTE À CHARGE POUR L'APPRENTI : 13,75 € / JOUR soit 55,00 € / SEMAINE*

* déduction faite des aides versées par les OPCO (voir plus bas)

SITE DE SOREZE

TARIFS

REPAS DU MIDI

7,50 €

PENSION

repas du midi + repas du soir + nuitée + petit déjeuner

27,25 €

RESTE À CHARGE POUR L'APPRENTI : 4,50 € / JOUR soit 18,00 € / SEMAINE* (DEMI-PENSIONNAIRE)

RESTE À CHARGE POUR L'APPRENTI : 15,25 € / JOUR soit 61,00 € / SEMAINE* (INTERNE)

* déduction faite des aides versées par les OPCO (voir plus bas)

DÉTAIL DES AIDES DES OPCO

PAR REPAS*

3,00 €

PAR NUITÉE

6,00 €

* l'aide ne s'applique pas à la prestation petit-déjeuner

INTERNAT

Chaque interne devra régler la demi-pension comme les demi-pensionnaires (voir périodes et conditions définies dans la demi-pension). Le montant de l'internat sera complété chaque lundi matin dès son arrivée au centre de formation, auprès du secrétariat de l'intendance (soit 79€). En cas de non-paiement, l'apprenti ne sera pas accepté au centre d'hébergement le jour même. Des régularisations seront effectuées sur le compte de chaque apprenti, en fonction de l'aide accordée par l'OPCO.

REPAS EXTÉRIEURS ET DEMI-PENSIONNAIRES

Chaque apprenti devra obligatoirement s'enregistrer avant 11h, auprès du secrétariat de l'intendance et payer son repas par chèque, espèces ou carte bleue soit 6,50€.

CHANGEMENT DE RÉGIME

Le changement de régime est possible tout au long de l'année ; il devra être formulé par lettre manuscrite et adressé au secrétariat de l'Intendance.

La présence à tous les repas est obligatoire, toute absence doit être justifiée auprès de la vie scolaire ; sans justificatif, le repas ne sera pas remboursé à l'apprenti(e).

Sont considérés comme justificatif :

- Arrêt de travail / arrêt maladie
- Certificat de décès
- Convocation officielle

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Chaque interne doit apporter :

- Un nécessaire de toilette
- Du linge et des vêtements en quantité suffisante pour la semaine
- Une paire de draps et une taie de traversin pour un lit de 190x90
- Un cadenas pour l'armoire

En cas d'oubli de cet équipement et tout particulièrement des draps et de la taie de traversin, une participation financière sera réclamée par le secrétariat de l'Intendance (5€ le nécessaire).

LA CHAMBRE

La chambre est attribuée par l'assistant d'éducation en début de formation et reste la même durant toutes les semaines de cours à l'URMA - Antenne du Tarn.

Une caution (150€) est versée par chaque interne en début d'année scolaire en même temps que la fiche d'inscription ; elle sera restituée après état des lieux en fin d'année (ou départ définitif) si aucune dégradation n'a été commise et s'il n'y a pas de dette auprès du secrétariat de l'intendance.

La chambre doit être tenue en parfait état de propreté, d'hygiène et de rangement. Un inventaire et un état des lieux sont établis par l'assistant d'éducation en fin de semaine.

ADRESSES UTILES

Si vous cherchez à vous loger pendant votre apprentissage, les Missions Locales sont à votre disposition. Elles vous accompagneront dans la recherche d'un logement, notamment en vous mettant en relation avec les organismes adaptés à votre situation. N'hésitez pas à consulter le site : www.actionlogement.fr

Mission Jeunes

Mission Jeunes Tarn Nord
Maison Commune
Emploi - Formation
17 Rue Compayré
81000 Albi
05.63.47.85
mjtn@mjtn.fr

ASSOCIL

*(Dépôt de garantie comme
le «Loca-pass»)*

19 bd Paul Bodin
81000 Albi
05.63.47.95.50
6 rue de Bisséous
81100 Castres
05.63.62.0.2

UDAF

*(Union Départementale des
Associations familiales)*

13 Rue des Cordeliers
81000 Albi
05.63.48.73.00

Mission Jeunes

Mission Jeunes Tarn Sud
Maison Commune
Emploi - Formation
7 place de l'Albinque
81100 Castres
05.63.51.53.73
mission.locale@mlts.fr

ADIL du Tarn

*(assurances, droits des locataires
et des propriétaires)*

3 bd Lacombe Résidence Leclerc
81000 Albi
05.63.48.73.80
Maison des Administrations
Place du 1^{er} Mai
81100 Castres
05.63.35.32.93
www.adil.org

CAF

16 Rue du Dr Campmas
BP292 81013 Albi CEDEX 9
17 Rue du Commerce
81100 Castres
Tél CAF Tarn :
08.10.25.81.10
www.caf.fr

AP N'GO

MOBILITÉ DES APPRENTIS

Le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat Occitanie propose aux apprentis des périodes de formation dans des entreprises en Europe. Au sein d'un autre environnement professionnel, cette expérience permet de :

- Découvrir d'autres techniques, utiliser des matériaux différents
- Acquérir de nouvelles connaissances
- Découvrir comment son métier s'exerce à l'étranger
- Montrer son savoir-faire
- Apprendre une langue étrangère
- Vivre une aventure en autonomie
- Développer des contacts...



L'EUROPE VOUS INTÉRESSE ?

Prenez contact avec le référent mobilité de l'URMA - Antenne du Tarn, Manuela INSANA pour connaître les modalités de candidature à un stage professionnel, individuel ou en groupe.

CONTACT : Manuela INSANA
manuela.insana@cm-tarn.fr - 05 63 48 43 60

AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS B POUR LES APPRENTIS

Deux conditions pour en bénéficier :

- Être en contrat d'apprentissage
- Être engagé dans un parcours d'obtention du permis B

France Compétences propose à tous les apprentis de 18 ans et + une aide de 500 €.

Aides supplémentaires selon votre secteur dès 15 ans :

- Restauration : aide de HCR Prévoyance
- Bâtiment : aide de la Pro BTP
- Automobile : aide de l'IRP Auto

CONTACT :
Cindy BOUNES
cindy.bounes@cm-tarn.fr
06 07 75 72 17

SITE DE CUNAC

📞 05.63.48.43.60

✉️ cfa@cm-tarn.fr

📍 Chambre de Métiers et de
l'Artisanat du Tarn CUNAC
112 Route des Templiers
CS 22340 -
81020 Albi Cedex 9

📷 📺 📺 URMA.TARN

NOUS CONTACTER

SITE DE SOREZE

📞 05.63.50.30.68

✉️ cfa@cm-tarn.fr

📍 URMA - Antenne du TARN
Site de Sorèze
Allées Notre Dame
81540 Sorèze

📷 📺 📺 URMA.TARN